

RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 00318

Numéro SIREN : 411 318 017

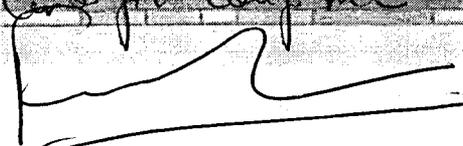
Nom ou dénomination : CARRIERE FORMATION CONSEIL CFC

Ce dépôt a été enregistré le 29/10/2021 sous le numéro de dépôt 23830

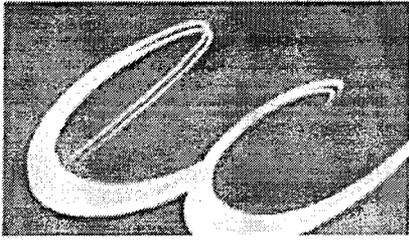
EURL CARRIERE FORMATION CONSEIL CFC
455 RUE DE L'INDUSTRIE PARC MUR
34070 MONTPELLIER

COMPTES ANNUELS
Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Certifié conforme
le 31.03.2021

Friedrich Mascherbauer
Comptable
Certifié conforme


CMC AUDIT
164 rue Simone Signoret
34070 MONTPELLIER
Téléphone 06.30.42.50.42 Télécopie
Numéro SIRET 83368072100028



EURL CARRIERE FORMATION CONSEIL CFC
455 RUE DE L'INDUSTRIE PARC MUR
34070 MONTPELLIER

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

<i>Rapport de présentation</i>	1
<i>Détail de l'Actif</i>	2
<i>Détail du Passif</i>	3
<i>Détail du Compte de Résultat</i>	4
<i>BIC - Déclaration 2065 - Impôt sur les Sociétés</i>	7
<i>BIC - Déclaration 2065 Bis- Impôt sur les Sociétés</i>	8
<i>BIC - Déclaration 2065 BisSuite - Impôt sur les Sociétés</i>	9
<i>BIC-RN 2050 - Bilan Actif</i>	10
<i>BIC-RN 2051 - Bilan Passif</i>	11
<i>BIC-RN 2052 - Compte de résultat</i>	12
<i>BIC-RN 2053 - Compte de résultat suite</i>	13
<i>2053 - Détail des produits et charges exceptionnels</i>	14
<i>BIC-RN 2054 - Immobilisations</i>	15
<i>BIC-RN 2054 bis - Ecarts de réévaluation</i>	16
<i>BIC-RN 2055 - Amortissements</i>	17
<i>BIC-RN 2056 - Provisions</i>	18
<i>BIC-RN 2057 - Créances et Dettes</i>	19
<i>BIC-RN 2058A - Résultat fiscal</i>	20
<i>BIC-RN 2058B - Suivi des déficits</i>	21
<i>BIC-RN 2058C - Renseignements divers</i>	22
<i>BIC-RN 2059A - Plus et Moins-values</i>	23
<i>BIC-RN 2059B - Affectation des plus-values</i>	24
<i>BIC-RN 2059C - Suivi des moins-values</i>	25
<i>BIC-RN 2059D - Affectation plus-values LT</i>	26
<i>BIC-RN 2059E - Valeur ajoutée</i>	27
<i>BIC-RN 2059F - Composition du capital social /I</i>	28
<i>BIC-RN 2059G - Filiales et participations /I</i>	29
<i>Règles et méthodes comptables</i>	30
<i>Immobilisations</i>	32
<i>Amortissements</i>	33
<i>Provisions</i>	34
<i>Créances et Dettes</i>	35
<i>Plusieurs postes du bilan</i>	36

RAPPORT DE PRESENTATION

Etat exprimé en euros

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **EURL CARRIERE FORMATION CONSEIL CFC** relatifs à l'exercice du **01/01/2020** au **31/12/2020**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	2 695 004 euros
Chiffre d'affaires :	3 219 751 euros
Résultat net comptable :	370 325 euros

Fait à MONTPELLIER

Le 01/06/2021

Signature

Coralie CERVELLO
Expert-Comptable

Détail de l'Actif

Etat exprimé en euros	01/01/2020	12	01/01/2019	12	Variations	%
	31/12/2020	mois	31/12/2019	mois		
Capital souscrit non appelé						
TOTAL II - Actif Immobilisé NET	173 796	6,45	178 876	7,66	(5 080)	-2,84
Concessions brevets et droits similaires						
LOGICIELS	3 076	0,11	3 076	0,13		
AMORT LOGICIELS	(3 076)	-0,11	(3 076)	-0,13		
Installations techniques, matériel et outillage	1 091	0,04	1 903	0,08	(812)	-42,66
MATERIEL INDUSTRIEL	5 610	0,21	5 610	0,24		
AMORT MAT INDUSTRIEL	(4 519)	-0,17	(3 707)	-0,16	(812)	-21,90
Autres immobilisations corporelles	107 481	3,99	117 686	5,04	(10 205)	-8,67
INSTALLATION GENERALE	102 972	3,82	92 152	3,94	10 820	11,74
MATERIEL DE TRANSPORT	23 332	0,87	23 332	1,00		
MATERIEL DE BUREAU ET INF	193 911	7,20	174 671	7,48	19 240	11,01
MOBILIER	24 822	0,92	24 822	1,06		
AMORT INSTALL GENERALES	(49 264)	-1,83	(41 381)	-1,77	(7 882)	-19,05
AMORT MAT TRANSPORT	(23 332)	-0,87	(23 332)	-1,00		
AMORT MAT BUREAU ET INF	(146 899)	-5,15	(116 707)	-5,00	(30 192)	-25,87
AMORT MOBILIER	(18 061)	-0,67	(15 871)	-0,68	(2 190)	-13,80
Autres immobilisations financières	65 224	2,42	59 287	2,54	5 936	10,01
DEPOTS & CAUTIONNEMENTS	65 224	2,42	59 287	2,54	5 936	10,01
TOTAL III - Actif Circulant NET	2 521 209	93,55	2 157 283	92,34	363 926	16,87
Avances & acomptes versés sur commandes	636	0,02			636	
Frss-avces et aptes versés	636	0,02			636	
Créances clients et comptes rattachés	1 387 204	51,47	768 013	32,88	619 190	80,62
Collectif clients débiteurs	453 269	16,82	483 532	20,70	(30 263)	-6,26
CLTS FACT A ETABLIR	933 934	34,65	284 481	12,18	649 453	228,29
Autres créances	334 045	12,39	465 881	19,94	(131 836)	-28,30
Collectif fournisseurs débiteurs	7 555	0,28	3 485	0,15	4 070	116,80
PERSONNEL REMUNERATIONS DUES	6 181	0,23	2 533	0,11	3 648	144,00
ETAT IMPOTS S BENEFICES	5 840	0,22			5 840	
CREDIT TVA A REPORTER			323	0,01	(323)	-100,00
ASSOC CARRIERE FORMATION	92 190	3,42	320 055	13,70	(227 865)	-71,20
CARRIERE ORIENTATION CONSEIL	219 590	8,15	139 485	5,97	80 105	57,43
LIGUE	2 689	0,10			2 689	
Disponibilités	797 942	29,61	922 625	39,49	(124 683)	-13,51
CREDIT MUTUEL	797 942	29,61	922 625	39,49	(124 683)	-13,51
Charges constatées d'avance	1 382	0,05	764	0,03	619	81,01
CHARGES CONSTAT D AVANCE	1 382	0,05	764	0,03	619	81,01
TOTAL DU BILAN ACTIF	2 695 004	100,00	2 336 158	100,00	358 846	15,36

Détail du Passif

Etat exprimé en euros	01/01/2020	12	01/01/2019	12	Variations	%
	31/12/2020	mois	31/12/2019	mois		
TOTAL I - Capitaux propres	1 754 590	65,11	1 767 989	75,68	(13 399)	-0,76
Capital Social ou individuel	7 622	0,28	7 622	0,33		
CAPITAL	7 622	0,28	7 622	0,33		
Réserve légale	762	0,03	762	0,03		
RESERVE LEGALE	762	0,03	762	0,03		
Report à nouveau	1 375 881	51,05	1 375 881	58,90		
REPORT A NOUVEAU	1 375 881	51,05	1 375 881	58,90		
Résultat de l'exercice	370 325	13,74	383 723	16,43	(13 399)	-3,49
TOTAL II - Autres fonds propres						
TOTAL III - Total des Provisions	114 122	4,23	114 122	4,89		
Provisions pour risques	114 122	4,23	114 122	4,89		
PROV POUR RISQUES ET CHARGES	114 122	4,23	114 122	4,89		
TOTAL IV - Total des dettes	826 292	30,66	454 047	19,44	372 245	81,98
Emprunts et dettes financières divers	202 872	7,53	48 181	2,06	154 691	321,06
Cpte COURANT MASCARADE	202 872	7,53	48 181	2,06	154 691	321,06
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	277 202	10,29	49 399	2,11	227 803	461,15
Collectif fournisseurs créditeurs	48 454	1,80	37 839	1,62	10 616	28,06
FACTURES NON PARVENUES	228 748	8,49	11 560	0,49	217 188	N/S
Dettes fiscales et sociales	346 218	12,85	356 468	15,26	(10 250)	-2,88
SAISIE/ARRET SUR SALAIRE	1 592	0,06	1 618	0,07	(26)	-1,58
DET TES POUR CONGES PAYES	145 941	5,42	114 044	4,88	31 898	27,97
SECURITE SOCIALE	52 340	1,94	34 868	1,49	17 471	50,11
ADSPL	495	0,02			495	
APICIL PREVOYANCE NC	5 312	0,20	3 972	0,17	1 340	33,75
MUTUELLE PLAN SANTE	1 763	0,07	1 057	0,05	706	66,76
RET RAITE PREMALLIANCE	11 633	0,43	8 012	0,34	3 621	45,20
CHARGES SOC CP	49 315	1,83	40 911	1,75	8 404	20,54
PROV CHARGES EXPLOITANT	21 773	0,81			21 773	
PRELEVEMENT A LA SOURCE	1 528	0,06	1 049	0,04	479	45,66
ET AT IMPOTS S BENEFICES			102 449	4,39	(102 449)	-100,00
TVA A DECAISSER	7 723	0,29	5 917	0,25	1 806	30,52
TVA SUR B ET S			565	0,02	(565)	-100,00
TVA COLLECTEE 20%	10 981	0,41	12 267	0,53	(1 285)	-10,48
T.C.A. A REGULARISER OU ATTENT	1 136	0,04	1 899	0,08	(763)	-40,19
ET AT CHARGES A PAYER	7 544	0,28	4 453	0,19	3 091	69,41
TAXE SUR LES SALAIRES	10 255	0,38	10 284	0,44	(29)	-0,28
TAXE D'APPRENTISSAGE	6 314	0,23			6 314	
FORMATION CONTINUE	10 574	0,39	13 105	0,56	(2 531)	-19,31
TOTAL DU BILAN PASSIF	2 695 004	100,00	2 336 158	100,00	358 846	15,36

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros	01/01/2020	12	01/01/2019	12	Variations	%
	31/12/2020	mois	31/12/2019	mois		
Total des produits d'exploitation	3 675 287	114,15	2 745 291	110,90	929 996	33,88
Ventes de marchandises						
Production vendue Biens						
Production vendue Services + Travaux	3 219 751	100,00	2 475 422	100,00	744 329	30,07
Production vendue Services FRANCE	3 219 751	100,00	2 475 422	100,00	744 329	30,07
PRESTATIONS SERVICES	636 403	19,77	714 363	28,86	(77 961)	-10,91
PRESTATIONS ACP ACTIV PROJET	1 244	0,04	1 006 933	40,68	(1 005 689)	-99,88
PRESTATIONS VSI	14 809	0,46	48 360	1,95	(33 551)	-69,38
PRESTATION AP2	1 816 466	56,42	136 936	5,53	1 679 531	N/S
PRESTATIONS EMS	185 550	5,76			185 550	
PRESTATION ACTIVE CREA RCA	530 225	16,47	446 283	18,03	83 942	18,81
PRESTATIONS A 20%	35 054	1,09	121 729	4,92	(86 675)	-71,20
PRODUITS ANNEXES			819	0,03	(819)	-100,00
Montant net du chiffre d'affaires	3 219 751	100,00	2 475 422	100,00	744 329	30,07
Reprises sur amort. & prov., transferts de charges	455 529	14,15	269 608	10,89	185 922	68,96
TRANSFERT CHARGES	455 529	14,15	269 608	10,89	185 922	68,96
Autres produits d'exploitation	6		261	0,01	(254)	-97,54
PRODUITS DIV GEST COUR	6		261	0,01	(254)	-97,54
Total des charges d'exploitation	3 165 362	98,31	2 557 132	103,30	608 230	23,79
Autres achats et charges externes	1 250 345	38,83	741 073	29,94	509 272	68,72
ACHATS ETUDES ET PREST.SERV.			44 000	1,78	(44 000)	-100,00
EAU ENERGIE	30 199	0,94	27 728	1,12	2 471	8,91
CARBURANT	4 336	0,13	8 468	0,34	(4 133)	-48,80
FOURN ENTRET PT EQUIPEM	21 393	0,66	21 604	0,87	(211)	-0,98
FOURN ADMINISTRATIVES	26 480	0,82	34 770	1,40	(8 290)	-23,84
SOUS TRAIT ANCE FORMATEURS	517 941	16,09	48 996	1,98	468 945	957,10
LOYERS MONT PELLIER	31 708	0,98	44 250	1,79	(12 541)	-28,34
LOYER CELLENEUVE	5 100	0,16			5 100	
LOYERS BAGNOLS	18 000	0,56	18 000	0,73		
LOYER ARGELES	15 280	0,47	4 060	0,16	11 220	276,35
LOYER CERET	6 000	0,19	4 000	0,16	2 000	50,00
LOYER PRADES	1 943	0,06	443	0,02	1 500	338,71
LOYERS PEZENAS	8 463	0,26	8 114	0,33	349	4,30
LOYERS NIMES	17 304	0,54	10 119	0,41	7 185	71,01
LOYER LUNEL	12 024	0,37	12 024	0,49		
LOYER ALES	11 641	0,36	9 838	0,40	1 804	18,34
LOYER AVIGNON	27 746	0,86	22 645	0,91	5 100	22,52
LOYERS ORANGE	11 840	0,37	1 662	0,07	10 178	612,44
LOYER BEZIERS	10 800	0,34	10 800	0,44		
LOYER SOMMIERES	13 970	0,43	4 554	0,18	9 416	206,79
LOYER PERPIGNAN	21 600	0,67	21 600	0,87		
LOYER LEZIGNAN	7 302	0,23	7 302	0,29		
LOYER LIMOUX	3 960	0,12	3 960	0,16		
LOYER NARBONNE	11 347	0,35	9 249	0,37	2 098	22,68
LOYER VILLENEUVE	8 400	0,26	8 400	0,34		
LOYER CARCASSONNE	8 400	0,26	6 600	0,27	1 800	27,27
LOYERS MENDE	4 250	0,13	5 100	0,21	(850)	-16,67
LOYER CAVAILLON			8 250	0,33	(8 250)	-100,00
LOYER DAVEZIEUX			10 679	0,43	(10 679)	-100,00
LOYER FONT ROMEU	6 720	0,21	3 360	0,14	3 360	100,00

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros	01/01/2020	12	01/01/2019	12	Variations	%
	31/12/2020	mois	31/12/2019	mois		
LOCATION CHATEAURENARD	18 754	0,58	11 920	0,48	6 834	57,33
LOYER SETE	8 151	0,25	15 303	0,62	(7 152)	-46,74
LOYER MEZE	1 860	0,06	2 430	0,10	(570)	-23,46
LOYER SALON DE PROVENCE	22 883	0,71	18 710	0,76	4 173	22,30
LOYER ARLES (BERTHOMEU)	13 530	0,42	21 046	0,85	(7 516)	-35,71
LOYER CLERMONT	8 779	0,27	8 779			
LOCATIONS MOBILIERES	14 591	0,45	16 984	0,69	(2 393)	-14,09
LOCAT MATERIEL TRANSPORTS	525	0,02	1 624	0,07	(1 099)	-67,69
LEASING HEXAPAGE	1 439	0,04	1 370	0,06	69	5,00
CHARGES LOCATIVES	42 853	1,33	21 479	0,87	21 374	99,51
ENTRETIEN ET REPARATIONS	23 003	0,71	14 268	0,58	8 736	61,23
ENTRETIEN ET REP. NON SOUMIS	17 729	0,55	14 128	0,57	3 602	25,49
ENTR REP S BIENS MOBIL	10 507	0,33	4 367	0,18	6 141	140,62
ENTRETIEN MAT. TRANSPORT	973	0,03	2 260	0,09	(1 287)	-56,96
MAINTENANCE	64 277	2,00	30 667	1,24	33 611	109,60
PRIMES D ASSURANCES	5 666	0,18	11 462	0,46	(5 796)	-50,37
PRIMES D'ASSURANCE AUTOMOBILE	510	0,02	484	0,02	26	5,42
HONORAIRES	24 640	0,77	24 664	1,00	(24)	-0,10
HONORAIRES CAC	9 295	0,29	10 050	0,41	(755)	-7,31
HONORAIRES	2 647	0,08			2 647	
FRAIS ACTES & CONTENTIEUX	516	0,02			516	
PUBLICITE, PUBLICATIONS, ..	796	0,02	500	0,02	296	59,28
CADEAUX A LA CLIENTELE			100		(100)	-100,00
VOYAGES & DEPLACEMENTS	34 829	1,08	56 471	2,28	(21 641)	-38,32
RECEPTIONS	21 829	0,68	7 301	0,29	14 529	199,01
FRAIS POSTAUX	1 744	0,05	3 171	0,13	(1 427)	-45,01
FRAIS INTERNET ET TELECOM	32 878	1,02	29 216	1,18	3 663	12,34
FRAIS BANCAIRES	994	0,03	528	0,02	467	88,46
Impôts, taxes et versements assimilés	228 742	7,10	200 017	8,08	28 725	14,36
TAXE SUR LES SALAIRES	89 385	2,78	85 365	3,45	4 021	4,71
TAXE APPRENTISSAGE	7 326	0,23			7 326	
PARTIC EMPLOYEUR A FORMAT	17 172	0,53	15 275	0,62	1 898	12,42
PARTICIP EFFORT CONSTRUCT			4 163	0,17	(4 163)	-100,00
CET	32 925	1,02	27 723	1,12	5 202	18,76
TAXE VEHICULE SOCIETE	5 917	0,18	5 917	0,24		
AUTRES DROITS	76 017	2,36	61 575	2,49	14 442	23,45
Salaires et traitements	1 314 619	40,83	1 255 647	50,72	58 972	4,70
SALAIRES, APPOINTEMENTS,	1 195 849	37,14	1 144 667	46,24	51 182	4,47
CONGES PAYES	31 898	0,99	18 557	0,75	13 341	71,89
PRIMES	43 269	1,34			43 269	
INDEMNITES DIVERSES	5 830	0,18	5 845	0,24	(16)	-0,27
INDEMNITES DE RUPTURE EXONEREE	2 019	0,06	11 578	0,47	(9 560)	-82,36
REMUNERATION DU GERANT	35 755	1,11	75 000	3,03	(39 245)	-52,33
Charges sociales du personnel	295 167	9,17	296 395	11,97	(1 227)	-0,41
COTISATIONS A L URSSAF	217 707	6,76	227 099	9,17	(9 393)	-4,14
COTIS PREVOYANCE	14 387	0,45	14 009	0,57	378	2,70
RETRAITE NON CADRE	48 181	1,50	47 427	1,92	754	1,59
PROV CHGES SOC CP	8 404	0,26	3 058	0,12	5 346	174,83
ADSPL	926	0,03			926	
MEDECINE DU TRAVAIL	5 562	0,17	4 801	0,19	761	15,84
Cotisations personnelles de l'exploitant	32 178	1,00	38 401	1,55	(6 223)	-16,20
URSSAF EXPLOITANT	8 819	0,27	16 915	0,68	(8 096)	-47,86
RETRAITE EXPLOITANT	21 773	0,68	19 972	0,81	1 801	9,02
MADÉLIN ASSURANCE SANTE PREVOYANCE	1 586	0,05	1 514	0,06	73	4,79
Dotation aux amortissements sur immobilisations	41 077	1,28	25 194	1,02	15 883	63,04

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros	01/01/2020	12	01/01/2019	12	Variations	%
	31/12/2020	mois	31/12/2019	mois		
DOTATION AUX AMTS ET PROV	41 077	1,28	25 194	1,02	15 883	63,04
Autres charges de gestion courante	3 234	0,10	407	0,02	2 828	695,08
REDEVANCES BREVETS, CONCESSION			277	0,01	(277)	-100,00
Perte sur créance irrécouvr.	3 150	0,10			3 150	
CHARGES DIV GESTION COUR	84		130	0,01	(46)	-35,19
Résultat d'exploitation	509 925	15,84	188 158	7,68	321 767	171,01
Total des produits financiers						
Total des charges financières						
Résultat financier						
Résultat courant avant impôts	509 925	15,84	188 158	7,60	321 767	171,01
Total des produits exceptionnels	148		342 467	13,83	(342 319)	-99,96
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	148		100		48	48,11
PROD.EXCEPT /OPER.GESTION	148		100		48	48,11
Reprises sur provisions et transferts de charges			342 367	13,83	(342 367)	-100,00
Repr.prov. / Exceptionnel			342 367	13,83	(342 367)	-100,00
Total des charges exceptionnelles	308	0,01	530	0,02	(221)	-41,77
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	308	0,01	530	0,02	(221)	-41,77
PENALITES ET AMENDES	17		530	0,02	(513)	-96,79
CHARGES EXCEPT /OPE.GESTION	291	0,01			291	
Résultat exceptionnel	(160)		341 937	13,81	(342 097)	-100,05
Impôts sur les bénéfices	139 440	4,33	146 372	5,91	(6 932)	-4,74
IMPOTS SUR LES BENEFICES	139 440	4,33	146 372	5,91	(6 932)	-4,74
Résultat de l'exercice	370 325	11,50	383 723	15,50	(13 399)	-3,49

Cabinet Philippe MARTY

Commissaire aux Comptes
Inscrit à la Compagnie de PARIS

DIPLOME E.S.C.A.E. MONTPELLIER
MAITRE EN DROIT
DIPLOME UNIVERSITAIRE DE GESTION FISCALE

EURL CARRIERE FORMATION CONSEIL

Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital social de 7 622 euros

Siège social : 455, rue de l'Industrie – Parc MURE - 34070 MONTPELLIER

RCS : MONTPELLIER 411 318 017

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS.

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos
le 31/12/2020

EURL CARRIERE FORMATION CONSEIL

455, rue de l'Industrie – Parc MURE

34070 MONTPELLIER

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS.

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'Assemblée Générale de l'EURL CARRIERE FORMATION CONSEIL,

I - Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'EURL CARRIERE FORMATION CONSEIL relatifs à l'exercice clos le 31/12/2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au COVID-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiqués dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant.

Nous n'exprimons pas d'opinion sur les éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV – Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date de l'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au COVID-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

V – Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

VI – Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels.

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à VERRIERES LE BUISSON,
Le 14 juin 2021

**Monsieur Philippe MARTY,
Commissaire aux comptes**



CAPIET Philippe MARTY
COMMISSAIRE AUX COMPTES
2, allée de la Belle Feuille
21370 VERRIERES LE BUISSON
Tél. : 04 67 17 95 45
SIRET : 342 815 594 000 02

Détail de l'Actif

CABINET Philippe MARTY
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 2, allée de la Belle Feuille
 91370 VERRIERES LE BUISSON

Tél : 04 67 17 95 45
 SIRET : 342 815 841 009
 Variations 52 %

Etat exprimé en euros	01/01/2020	12	01/01/2019	Tél : 04 67 17 95 45	Variations
	31/12/2020	mois	31/12/2019	SIRET : 342 815 841 009	
Capital souscrit non appelé					
TOTAL II - Actif Immobilisé NET	173 796	6,45	178 876	7,66	(5 080) -2,84
Concessions brevets et droits similaires					
LOGICIELS	3 076	0,11	3 076	0,13	
AMORT LOGICIELS	(3 076)	-0,11	(3 076)	-0,13	
Installations techniques, matériel et outillage	1 091	0,04	1 903	0,08	(812) -42,66
MATERIEL INDUSTRIEL	5 610	0,21	5 610	0,24	
AMORT MAT INDUSTRIEL	(4 519)	-0,17	(3 707)	-0,16	(812) -21,90
Autres immobilisations corporelles	107 481	3,99	117 686	5,04	(10 205) -8,67
INSTALLATION GENERALE	102 972	3,82	92 152	3,94	10 820 11,74
MATERIEL DE TRANSPORT	23 332	0,87	23 332	1,00	
MATERIEL DE BUREAU ET INF MOBILIER	193 911	7,20	174 671	7,48	19 240 11,01
AMORT INSTAL GENERALES	24 822	0,92	24 822	1,06	
AMORT MAT TRANSPORT	(49 264)	-1,83	(41 381)	-1,77	(7 882) -19,05
AMORT MAT BUREAU ET INF	(23 332)	-0,87	(23 332)	-1,00	
AMORT MOBILIER	(146 899)	-5,45	(116 707)	-5,00	(30 192) -25,87
	(18 061)	-0,67	(15 871)	-0,68	(2 190) -13,80
Autres immobilisations financières	65 224	2,42	59 287	2,54	5 936 10,01
DEPOTS & CAUTIONNEMENTS	65 224	2,42	59 287	2,54	5 936 10,01
TOTAL III - Actif Circulant NET	2 521 209	93,55	2 157 283	92,34	363 926 16,87
Avances & acomptes versés sur commandes	636	0,02			636
Frss-avces et acptes versés	636	0,02			636
Créances clients et comptes rattachés	1 387 204	51,47	768 013	32,88	619 190 80,62
Collectif clients débiteurs	453 269	16,82	483 532	20,70	(30 263) -6,26
CLTS FACT A ETABLIR	933 934	34,65	284 481	12,18	649 453 228,29
Autres créances	334 045	12,39	465 881	19,94	(131 836) -28,30
Collectif fournisseurs débiteurs	7 555	0,28	3 485	0,15	4 070 116,80
PERSONNEL REMUNERATIONS DUES	6 181	0,23	2 533	0,11	3 648 144,00
ETAT IMPOTS S BENEFICES	5 840	0,22			5 840
CREDIT TVA A REPORTER			323	0,01	(323) -100,00
ASSOC CARRIERE FORMATION	92 190	3,42	320 055	13,70	(227 865) -71,20
CARRIERE ORIENTATION CONSEIL	219 590	8,15	139 485	5,97	80 105 57,43
LIGUE	2 689	0,10			2 689
Disponibilités	797 942	29,61	922 625	39,49	(124 683) -13,51
CREDIT MUTUEL	797 942	29,61	922 625	39,49	(124 683) -13,51
Charges constatées d'avance	1 382	0,05	764	0,03	619 81,01
CHARGES CONSTAT D AVANCE	1 382	0,05	764	0,03	619 81,01
TOTAL DU BILAN ACTIF	2 695 004	100,00	2 336 158	100,00	358 846 15,36

Détail du Passif

Etat exprimé en euros	01/01/2020	12	01/01/2019	12	01/01/2019	12
	31/12/2020	mois	31/12/2019	mois	31/12/2019	mois
TOTAL I - Capitaux propres	1 754 590	65,11	1 767 989	75,68	(13 399)	-0,76
Capital Social ou individuel	7 622	0,28	7 622	0,33		
CAPITAL	7 622	0,28	7 622	0,33		
Réserve légale	762	0,03	762	0,03		
RESERVE LEGALE	762	0,03	762	0,03		
Report à nouveau	1 375 881	51,05	1 375 881	58,90		
REPORT A NOUVEAU	1 375 881	51,05	1 375 881	58,90		
Résultat de l'exercice	370 325	13,74	383 723	16,43	(13 399)	-3,49
TOTAL II - Autres fonds propres						
TOTAL III - Total des Provisions	114 122	4,23	114 122	4,89		
Provisions pour risques	114 122	4,23	114 122	4,89		
PROV POUR RISQUES ET CHARGES	114 122	4,23	114 122	4,89		
TOTAL IV - Total des dettes	826 292	30,66	454 047	19,44	372 245	81,98
Emprunts et dettes financières divers	202 872	7,53	48 181	2,06	154 691	321,06
Cpte COURANT MASCARADE	202 872	7,53	48 181	2,06	154 691	321,06
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	277 202	10,29	49 399	2,11	227 803	461,15
Collectif fournisseurs créditeurs	48 454	1,80	37 839	1,62	10 616	28,06
FACTURES NON PARVENUES	228 748	8,49	11 560	0,49	217 188	N/S
Dettes fiscales et sociales	346 218	12,85	356 468	15,26	(10 250)	-2,88
SAISIE/ARRET SUR SALAIRE	1 592	0,06	1 618	0,07	(26)	-1,58
DETTES POUR CONGES PAYES	145 941	5,42	114 044	4,88	31 898	27,97
SECURITE SOCIALE	52 340	1,94	34 868	1,49	17 471	50,11
ADSPL	495	0,02			495	
APICIL PREVOYANCE NC	5 312	0,20	3 972	0,17	1 340	33,75
MUTUELLE PLAN SANTE	1 763	0,07	1 057	0,05	706	66,76
RETRAITE PREMALLIANCE	11 633	0,43	8 012	0,34	3 621	45,20
CHARGES SOC CP	49 315	1,83	40 911	1,75	8 404	20,54
PROV CHARGES EXPLOITANT	21 773	0,81			21 773	
PRELEVEMENT A LA SOURCE	1 528	0,06	1 049	0,04	479	45,66
ETAT IMPOTS S BENEFICES			102 449	4,39	(102 449)	-100,00
TVA A DECAISSER	7 723	0,29	5 917	0,25	1 806	30,52
TVA SUR B ET S			565	0,02	(565)	-100,00
TVA COLLECTEE 20%	10 981	0,41	12 267	0,53	(1 285)	-10,48
T.C.A. A REGULARISER OU ATTENT	1 136	0,04	1 899	0,08	(763)	-40,19
ETAT CHARGES A PAYER	7 544	0,28	4 453	0,19	3 091	69,41
TAXE SUR LES SALAIRES	10 255	0,38	10 284	0,44	(29)	-0,28
TAXE D'APPRENTISSAGE	6 314	0,23			6 314	
FORMATION CONTINUE	10 574	0,39	13 105	0,56	(2 531)	-19,31
TOTAL DU BILAN PASSIF	2 695 004	100,00	2 336 158	100,00	358 846	15,36

Détail du Compte de Résultat

allée de la Belle Feuille
91370 VERRIERES LE BUISSON

Etat exprimé en euros

01/01/2020 12
31/12/2020 mois01/01/2019 12
31/12/2019 moise. : 04 67 17 95 45
SIRET : 342 815 594 000 54
Variations

	01/01/2020 31/12/2020	12 mois	01/01/2019 31/12/2019	12 mois	e. : SIRET	04 67 17 95 45 342 815 594 000 54 Variations
Total des produits d'exploitation	3 675 287	114,15	2 745 291	110,90		929 996 33,88
Ventes de marchandises						
Production vendue Biens						
Production vendue Services + Travaux	3 219 751	100,00	2 475 422	100,00		744 329 30,07
Production vendue Services FRANCE	3 219 751	100,00	2 475 422	100,00		744 329 30,07
PREST ATIONS SERVICES	636 403	19,77	714 363	28,86		(77 961) -10,91
PREST ATIONS ACP ACTIV PROJET	1 244	0,04	1 006 933	40,68		(1 005 689) -99,88
PREST ATIONS VSI	14 809	0,46	48 360	1,95		(33 551) -69,38
PREST ATION AP2	1 816 466	56,42	136 936	5,53		1 679 531 N/S
PREST ATIONS EMS	185 550	5,76				185 550
PREST ATION ACTIVE CREA RCA	530 225	16,47	446 283	18,03		83 942 18,81
PREST ATIONS A 20%	35 054	1,09	121 729	4,92		(86 675) -71,20
PRODUITS ANNEXES			819	0,03		(819) -100,00
Montant net du chiffre d'affaires	3 219 751	100,00	2 475 422	100,00		744 329 30,07
Reprises sur amort. & prov., transferts de charges	455 529	14,15	269 608	10,89		185 922 68,96
TRANSFERT CHARGES	455 529	14,15	269 608	10,89		185 922 68,96
Autres produits d'exploitation	6		261	0,01		(254) -97,54
PRODUITS DIV GEST COUR	6		261	0,01		(254) -97,54
Total des charges d'exploitation	3 165 362	98,31	2 557 132	103,30		608 230 23,79
Autres achats et charges externes	1 250 345	38,83	741 073	29,94		509 272 68,72
ACHATS ETUDES ET PREST .SERV.			44 000	1,78		(44 000) -100,00
EAU ENERGIE	30 199	0,94	27 728	1,12		2 471 8,91
CARBURANT	4 336	0,13	8 468	0,34		(4 133) -48,80
FOURN ENTRET PT EQUIPEM	21 393	0,66	21 604	0,87		(211) -0,98
FOURN ADMINISTRATIVES	26 480	0,82	34 770	1,40		(8 290) -23,84
SOUS TRAITANCE FORMATEURS	517 941	16,09	48 996	1,98		468 945 957,10
LOYERS MONTPELLIER	31 708	0,98	44 250	1,79		(12 541) -28,34
LOYER CELLENEUVE	5 100	0,16				5 100
LOYERS BAGNOLS	18 000	0,56	18 000	0,73		
LOYER ARGELES	15 280	0,47	4 060	0,16		11 220 276,35
LOYER CERET	6 000	0,19	4 000	0,16		2 000 50,00
LOYER PRADES	1 943	0,06	443	0,02		1 500 338,71
LOYERS PEZENAS	8 463	0,26	8 114	0,33		349 4,30
LOYERS NIMES	17 304	0,54	10 119	0,41		7 185 71,01
LOYER LUNEL	12 024	0,37	12 024	0,49		
LOYER ALES	11 641	0,36	9 838	0,40		1 804 18,34
LOYER AVIGNON	27 746	0,86	22 645	0,91		5 100 22,52
LOYERS ORANGE	11 840	0,37	1 662	0,07		10 178 612,44
LOYER BEZIERS	10 800	0,34	10 800	0,44		
LOYER SOMMIERES	13 970	0,43	4 554	0,18		9 416 206,79
LOYER PERPIGNAN	21 600	0,67	21 600	0,87		
LOYER LEZIGNAN	7 302	0,23	7 302	0,29		
LOYER LIMOUX	3 960	0,12	3 960	0,16		
LOYER NARBONNE	11 347	0,35	9 249	0,37		2 098 22,68
LOYER VILLENEUVE	8 400	0,26	8 400	0,34		
LOYER CARCASSONNE	8 400	0,26	6 600	0,27		1 800 27,27
LOYERS MENDE	4 250	0,13	5 100	0,21		(850) -16,67
LOYER CAVAILLON			8 250	0,33		(8 250) -100,00
LOYER DAVEZIEUX			10 679	0,43		(10 679) -100,00
LOYER FONT ROMEU	6 720	0,21	3 360	0,14		3 360 100,00

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros	01/01/2020 12		01/01/2019 12		Variations	
	31/12/2020	mois	31/12/2019	mois		%
LOCATION CHATEAURENARD	18 754	0,58	11 920	0,48	6 834	57,33
LOYER SETE	8 151	0,25	15 303	0,62	(7 152)	-46,74
LOYER MEZE	1 860	0,06	2 430	0,10	(570)	-23,46
LOYER SALON DE PROVENCE	22 883	0,71	18 710	0,76	4 173	22,30
LOYER ARLES (BERTHOMEU)	13 530	0,42	21 046	0,85	(7 516)	-35,71
LOYER CLERMONT	8 779	0,27			8 779	
LOCATIONS MOBILIERES	14 591	0,45	16 984	0,69	(2 393)	-14,09
LOCAT MATERIEL TRANSPORTS	525	0,02	1 624	0,07	(1 099)	-67,69
LEASING HEXAPAGE	1 439	0,04	1 370	0,06	69	5,00
CHARGES LOCATIVES	42 853	1,33	21 479	0,87	21 374	99,51
ENTRETIEN ET REPARATIONS	23 003	0,71	14 268	0,58	8 736	61,23
ENTRETIEN ET REP. NON SOUMIS	17 729	0,55	14 128	0,57	3 602	25,49
ENTR REP S BIENS MOBIL	10 507	0,33	4 367	0,18	6 141	140,62
ENTRETIEN MAT. TRANSPORT	973	0,03	2 260	0,09	(1 287)	-56,96
MAINTENANCE	64 277	2,00	30 667	1,24	33 611	109,60
PRIMES D ASSURANCES	5 666	0,18	11 462	0,46	(5 796)	-50,57
PRIMES D'ASSURANCE AUTOMOBILE	510	0,02	484	0,02	26	5,42
HONORAIRES	24 640	0,77	24 664	1,00	(24)	-0,10
HONORAIRES CAC	9 295	0,29	10 050	0,41	(755)	-7,51
HONORAIRES	2 647	0,08			2 647	
FRAIS ACTES & CONTENTIEUX	516	0,02			516	
PUBLICITE, PUBLICATIONS, ..	796	0,02	500	0,02	296	59,28
CADEAUX A LA CLIENTELE			100		(100)	-100,00
VOYAGES & DEPLACEMENTS	34 829	1,08	56 471	2,28	(21 641)	-38,32
RECEPTIONS	21 829	0,68	7 301	0,29	14 529	199,01
FRAIS POSTAUX	1 744	0,05	3 171	0,13	(1 427)	-45,01
FRAIS INTERNET ET TELECOM	32 878	1,02	29 216	1,18	3 663	12,54
FRAIS BANCAIRES	994	0,03	528	0,02	467	88,46
Impôts, taxes et versements assimilés	228 742	7,10	200 017	8,08	28 725	14,36
TAXE SUR LES SALAIRES	89 385	2,78	85 365	3,45	4 021	4,71
TAXE APPRENTISSAGE	7 326	0,23			7 326	
PARTIC EMPLOYEUR A FORMAT	17 172	0,53	15 275	0,62	1 898	12,42
PARTICIP EFFORT CONSTRUCT			4 163	0,17	(4 163)	-100,00
CET	32 925	1,02	27 723	1,12	5 202	18,76
TAXE VEHICULE SOCIETE	5 917	0,18	5 917	0,24		
AUTRES DROITS	76 017	2,36	61 575	2,49	14 442	23,45
Salaires et traitements	1 314 619	40,83	1 255 647	50,72	58 972	4,70
SALAIRES, APPOINTEMENTS,	1 195 849	37,14	1 144 667	46,24	51 182	4,47
CONGES PAYES	31 898	0,99	18 557	0,75	13 341	71,89
PRIMES	43 269	1,34			43 269	
INDEMNITES DIVERSES	5 830	0,18	5 845	0,24	(16)	-0,27
INDEMNITES DE RUPTURE EXONEREE	2 019	0,06	11 578	0,47	(9 560)	-82,56
REMUNERATION DU GERANT	35 755	1,11	75 000	3,03	(39 245)	-52,33
Charges sociales du personnel	295 167	9,17	296 395	11,97	(1 227)	-0,41
COTISATIONS A L URSSAF	217 707	6,76	227 099	9,17	(9 393)	-4,14
COTIS PREVOYANCE	14 387	0,45	14 009	0,57	378	2,70
RETRAITE NON CADRE	48 181	1,50	47 427	1,92	754	1,59
PROV CHGES SOC CP	8 404	0,26	3 058	0,12	5 346	174,83
ADSPL	926	0,03			926	
MEDECINE DU TRAVAIL	5 562	0,17	4 801	0,19	761	15,84
Cotisations personnelles de l'exploitant	32 178	1,00	38 401	1,55	(6 223)	-16,20
URSSAF EXPLOITANT	8 819	0,27	16 915	0,68	(8 096)	-47,86
RETRAITE EXPLOITANT	21 773	0,68	19 972	0,81	1 801	9,02
MADELIN ASSURANCE SANTE PREVOYANCE	1 586	0,05	1 514	0,06	73	4,79
Dotation aux amortissements sur immobilisations	41 077	1,28	25 194	1,02	15 883	63,04

Détail du Compte de Résultat

CABINET Philippe MARTY
 COORDONNAIRE AUX COMPTES
 2, allée de la Belle Feuille

Etat exprimé en euros	01/01/2020	12	01/01/2019	12	Variations %
	31/12/2020	mois	31/12/2019	mois	
DOTATION AUX AMTS ET PROV	41 077	1,28	25 594	1,02	61,00
Autres charges de gestion courante	3 234	0,10	407	0,02	2 828 695,08
REDEVANCES BREVETS, CONCESSION			277	0,01	(277) -100,00
Perte sur créance irrécouvr.	3 150	0,10			3 150
CHARGES DIV GESTION COUR	84		130	0,01	(46) -35,19
Résultat d'exploitation	509 925	15,84	188 158	7,60	321 767 171,01
Total des produits financiers					
Total des charges financières					
Résultat financier					
Résultat courant avant impôts	509 925	15,84	188 158	7,60	321 767 171,01
Total des produits exceptionnels	148		342 467	13,83	(342 319) -99,96
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	148		100		48 48,11
PROD.EXCEPT./OPER.GESTION	148		100		48 48,11
Reprises sur provisions et transferts de charges			342 367	13,83	(342 367) -100,00
Repr.prov. / Exceptionnel			342 367	13,83	(342 367) -100,00
Total des charges exceptionnelles	308	0,01	530	0,02	(221) -41,77
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	308	0,01	530	0,02	(221) -41,77
PENALITES ET AMENDES	17		530	0,02	(513) -96,79
CHARGES EXCEPT./OPE.GESTION	291	0,01			291
Résultat exceptionnel	(160)		341 937	13,81	(342 097) -100,05
Impôts sur les bénéfices	139 440	4,33	146 372	5,91	(6 932) -4,74
IMPOTS SUR LES BENEFICES	139 440	4,33	146 372	5,91	(6 932) -4,74
Résultat de l'exercice	370 325	11,50	383 723	15,50	(13 399) -3,49

Règles et Méthodes Comptables

CABINET Philippe MARTY
COMMISSAIRE AUX COMPTES
allée de la Belle Feuille
91370 VERRIERES LE BUISSON
Tél. : 04 67 17 95 45
SIRET : 342 815 594 000 52

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 695 004 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 3 675 435 euros** et un total **charges de 3 305 110 euros**, dégageant ainsi un **résultat de 370 325 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2020** et finit le **31/12/2020**.
Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

CABINET Philippe MARTY
COMMISSAIRE AUX COMPTES
de la Belle Feuille
91370 VERRIERES LE BUISSON
Tél. : 04 67 17 95 45
SIRET : 342 815 594 000 52

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Annexe des comptes clos au 31/12/2020

Etat exprimé en euros

COVID-19

Annexe des comptes clos sur l'année 2020

1- Faits caractéristiques de l'exercice

Epidémie de Covid-19

À partir du mois de mars 2020, les mesures prises par le Gouvernement afin de lutter contre l'épidémie de Covid-19 ont perturbé les activités de la Société qui a dû adapter son organisation notamment par la mise en place de chômage partiel et télétravail lorsque cela été possible.

Les impacts de l'épidémie sur l'activité de la société n'affectent pas l'ensemble des comptes et certains éléments ne peuvent être isolés des autres évolutions de la période. L'information donnée ci-après porte sur les seuls effets de l'événement jugés pertinents. L'ensemble des charges et produits liés à l'épidémie ont été constatés en résultat d'exploitation.

Impacts de la crise

La crise sanitaire n'a pas affecté la performance de la Société qui reste en nette progression et notamment une augmentation du chiffre d'affaires qui s'élève à 3 219 751 euros soit 30% d'augmentation par rapport à l'exercice précédent.

Impacts des mesures de soutien dont la Société a bénéficié

La Société a bénéficié d'aides gouvernementales relatives aux mesures de chômage partiel pour un montant de 12 9977 euros, présentées en déduction des charges de personnel dans le compte de résultat de la période.

La Société n'a pas bénéficié de Prêt Garanti par l'Etat.

Jugements et incertitudes

À la clôture 2020, les estimations et hypothèses sur lesquelles la direction exerce son jugement ont été révisées pour prendre en compte les effets de la crise liée à la Covid-19, notamment pour:

- l'évaluation des immobilisations corporelles ou incorporelles ;
- l'évaluation des créances clients.

Au 31 décembre 2020, ces incertitudes n'ont pas conduit à remettre en cause de manière sensible les estimations et jugements utilisés par la Société. Les estimations comptables sont toutefois réalisées dans un contexte de crise sanitaire et économique dont les conséquences rendent difficiles l'appréhension des perspectives économiques à moyen terme.

CABINET Philippe MARTY
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Annexe des comptes clos au 31/12/2020

2, allée de la Belle Feuille
91570 VERRIERES LE BUISSON

Tél. : 04 67 17 95 45
SIRET : 342 815 594 000 52

Etat exprimé en euros

2- Evénements significatifs postérieurs à la clôture

Le début de l'année 2021 a été marqué par la reconduction des mesures sanitaires décidées par le Gouvernement (couvre-feu, fermeture d'établissement accueillant du public, mesures de soutien financier...). Ces événements sont pris en compte par la Société dans l'estimation de ses principales estimations comptables au 31 décembre 2020.

La société n'a pas connu d'autres événement significatif postérieurement à la clôture des comptes annuels.

Immobilisations

CABINET Philippe MARTY
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 2, allée de la Belle Feuille
 91370 VERRIERES LE BUISSON
 Tél. : 04 67 17 95 45
 SIRET : 342 815 594 000 52

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2020
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	3 076					3 076
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 076					3 076
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	5 610					5 610
Instal., agencement, aménagement divers	92 152		10 820			102 972
Matériel de transport	23 332					23 332
Matériel de bureau, mobilier	199 493		19 240			218 733
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	320 587		30 060			350 647
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	59 287		5 936			65 224
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	59 287		5 936			65 224
TOTAL	382 950		35 996			418 946

Amortissements

CABINET Philippe MARTY
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 2, allée de la Belle Feuille

9,1370 VERRIERES LE PUSSON
 Tel. : 04 67 17 95 45
 SIRET : 342 815 531 002520

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements fin d'exercice
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	3 076			3 076
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 076			3 076
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	3 707	812		4 519
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	41 381	7 882		49 264
	Matériel de transport	23 332			23 332
	Matériel de bureau, mobilier	132 578	32 383		164 961
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	200 998	41 077		242 075	
TOTAL		204 074	41 077		245 151

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

CABINET Philippe MARTY
COMMISSAIRE AUX COMPTES

2, allée de la Belle Feuille

01370 VERRIERES LE BUISSON

TEL : 04 67 17 33 49

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	114 122			114 122
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		114 122			114 122
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION					
TOTAL GENERAL		114 122			114 122
Dont dotations et reprises					
<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

SIRET : 342 815 594 000 52

Créances et Dettes

CABINET Philippe MARTY
COMMISSAIRE AUX COMPTES

2, allée de la Belle Feuille

91370 VERRIERES LE BUISSON

Tel : 01 67 17 95 45

Etat exprimé en euros

31/12/2020

1 an au plus

plus d'1 an

		31/12/2020	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	65 224	65 224	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	1 387 204	1 387 204	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	6 181	6 181	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	5 840	5 840	
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	322 024	322 024	
Charges constatées d'avances	1 382	1 382		
TOTAL DES CREANCES		1 787 854	1 787 854	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

SIRET : 342 815 594 000 52

31/12/2020	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
------------	--------------	-----------	---------------

		31/12/2020	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	277 202	277 202		
	Personnel et comptes rattachés	147 533	147 533		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	142 631	142 631		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	19 840	19 840		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	36 214	36 214		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	202 872	202 872		
Autres dettes					
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		826 292	826 292		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		202 872			

Cabinet Philippe MARTY

Commissaire aux Comptes
Inscrit à la Compagnie de PARIS

DIPLOME E.S.C.A.E. MONTPELLIER

MAITRE EN DROIT

DIPLOME UNIVERSITAIRE DE GESTION FISCALE

CARRIERE FORMATION CONSEIL

Siège social : 455, rue de l'Industrie – Parc MURE - 34070 MONTPELLIER

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES.

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos
le 31/12/2020

CARRIERE FORMATION CONSEIL

455, rue de l'Industrie
34070 MONTPELLIER

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES.

Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020

A l'Assemblée Générale de l'EURL CARRIERE FORMATION CONSEIL,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions.

Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 233-30 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 233-3 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Partie 1 – Conventions soumises à l’approbation de l’Assemblée Générale

Section A – Conventions autorisées et conclues au cours de l’exercice écoulé

En application de l’article L227-10 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes conclues au cours de l’exercice écoulé qui ont fait l’objet de l’autorisation préalable de votre conseil d’administration.

Nature : Convention de groupement conclue avec POLE EMPLOI Direction Régionale OCCITANIE

l’EURL CARRIERE FORMATION CONSEIL dont Monsieur Frédéric MASCARADE assure la présidence a été désignée cotraitante du marché de prestation conclu entre le POLE EMPLOI Direction Régionale OCCITANIE et, l’EURL CARRIERE FORMATION CONSEIL représentée par Monsieur Frédéric MASCARADE, gérant, agissant en qualité de mandataire.

Objet : Le présent marché a pour objet la mise en œuvre auprès des demandeurs d’emploi de la région OCCITANIE de prestations de service d’insertion professionnelle de type « Un emploi stable, c’est pour moi » (EMS 2020) Lot N°1.

Date d’effet : 1er juillet 2020

Durée : 2 ans, reconductible deux fois par année calendaire.

Section B – Conventions non autorisées préalablement

En application des articles R.233-3 et L.832-12 du code de commerce, nous vous signalons que la convention suivante n’a pas fait l’objet d’une autorisation préalable de votre conseil d’administration.

Il nous appartient de vous communiquer les circonstances en raisons desquelles la procédure d’autorisation n’a pas été suivie.

NEANT

Partie 2 – Conventions déjà approuvées par l'assemblée générale

En application de l'article R.233-3 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Nature : Convention de groupement conclue avec POLE EMPLOI Direction Régionale LANGUEDOC ROUSSILLON

l'EURL CARRIERE FORMATION CONSEIL dont Monsieur Frédéric MASCARADE assure la présidence a été désignée cotraitante du marché de prestation conclu entre le POLE EMPLOI Direction Régionale LANGUEDOC ROUSSILLON et, l'EURL CARRIERE FORMATION CONSEIL représentée par Monsieur Frédéric MASCARADE, gérant, agissant en qualité de mandataire.

Objet : Le présent marché a pour objet la mise en œuvre auprès des demandeurs d'emploi de la région LANGUEDOC ROUSSILLON de prestations de service d'insertion professionnelle de type « Activ'Créa » (Lot N°6)

Date d'effet : 1er juillet 2016

Durée : 2 ans, reconductible expressément deux fois pour une période d'un an calendaire.

Nature : Convention de groupement conclue avec POLE EMPLOI Direction Régionale OCCITANIE

l'EURL CARRIERE FORMATION CONSEIL dont Monsieur Frédéric MASCARADE assure la présidence a été désignée cotraitante du marché de prestation conclu entre le POLE EMPLOI Direction Régionale OCCITANIE et, l'EURL CARRIERE FORMATION CONSEIL représentée par Monsieur Frédéric MASCARADE, gérant, agissant en qualité de mandataire.

Objet : Le présent marché a pour objet la mise en œuvre auprès des demandeurs d'emploi de la région OCCITANIE de prestations de service d'insertion professionnelle de type « Activ'Projet » (ACP 2019) Lot N°1, 2 et 3.

Date d'effet : 1er juillet 2019

Durée : 2 ans, reconductible deux fois par année calendaire.

Baux commerciaux

- SCI LUCAS II

Objet : locaux situés au 455 Rue de l'Industrie – Parc MURE 1 – 34 070 MONTPELLIER (siège)

Date d'effet : 1^{er} mars 2004

Montant mensuel des versements prévu dans le bail : 1 271.88 euros

Montant versé au cours de l'exercice : 1 200 * 12 = 14 400 euros HT charges comprises

- SCI LUCAS II

Objet : locaux situés 2 Quai port neuf – Résidence AMARINE – 34 500 BEZIERS

Date d'effet : 1^{er} juillet 2005

Montant mensuel des versements prévu dans le bail : 1 200 euros

Montant versé au cours de l'exercice : 1 200 * 12 = 14 400 euros HT charges comprises

- SCI LUCAS II

Objet : locaux situés 16 Cours Lazare ESCARGUEL – 66 000 PERPIGNAN

Date d'effet : 1^{er} juillet 2011

Montant mensuel des versements prévu dans le bail : 2 150 euros

Montant versé au cours de l'exercice : 1 800 * 12 = 21 600 euros HT charges comprises

CABINET Philippe MARTY

COMMISSAIRE AUX COMPTES

2, allée de la Belle Feuille

370 VERRIERES LE BUISSON

Tél. : 04 67 17 95 45

04 67 17 95 45

Fait à VERRIERES LE BUISSON,

Le 14 juin 2021

Monsieur Philippe MARTY,

Commissaire aux comptes.

CARRIERE FORMATION CONSEIL CFC
SARL Unipersonnelle au capital de 7.622,45 euros
Siège social : 455 Rue de l'Industrie - Parc Mure – Montpellier 34070
R.C.S. Montpellier B 411 318 017

Procès-verbal des décisions de l'associé unique du 30 juin 2021

Le trente juin deux mille vingt et un, à 14h, au siège social.

Monsieur Frédéric Mascarade, propriétaire de cinq cent parts sociales, associé unique gérant,

A statué sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de la gérance sur la marche de la société et sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2020 ;
- Rapport spécial de la gérance sur les conventions réglementées ;
- Approbation des comptes et conventions ;
- Affectation du résultat ;
- Nomination des commissaires aux comptes ; et,
- Pouvoirs à conférer.

EN CONSEQUENCE, IL A ADOPTE LES DECISIONS ORDINAIRES SUIVANTES

Nous avons convoqué ce jour l'Assemblée Générale ordinaire, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afin de présenter notamment les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2020.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées, ainsi que tous les documents et pièces prévus par l'article R. 223-18 du Code de commerce. En outre, l'inventaire a été tenu à votre disposition au siège social dans le délai fixé par ledit article.

PREMIERE RESOLUTION -APPROBATION DES COMPTES

L'associé unique, après avoir pris connaissance des rapports de la gérance sur l'exercice clos au 31 décembre 2020, approuve tels qu'ils ont été présentés, les comptes annuels arrêtés à cette date, faisant ressortir un bénéfice de 370 325 €.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Il donne en conséquence à la gérance quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice approuvé.

L'exercice clos au 31 décembre 2020 a permis la réalisation d'un chiffre d'affaires net de 3 219 751 € contre 2 475 422 € pour l'exercice précédent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION - CONVENTIONS DE L'ARTICLE L.223-19 DU NOUVEAU CODE DE COMMERCE

Les conventions réglementées :

- Baux commerciaux : SCI lucas 2
 - locaux situés au 455 rue de l'industrie à Montpellier
 - locaux situés 2 quai port neuf à Béziers
 - locaux situés 16 cours Lazare Escarguel à Perpignan
- Convention de groupement : Carrière Formation FM
- Conventions Pôle Emploi : Activ Projet, EMS et Activ Créa

L'associé unique constate qu'aux termes du rapport spécial de la gérance, aucune nouvelle convention entrant dans le champ d'application de l'article L223-19 du Code de Commerce, n'a été conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION -AFFECTATION DU RESULTAT

L'associé unique, sur proposition de la gérance, décide de virer le bénéfice de l'exercice s'élevant à 370 325 euros, comme suit :

- i. à la distribution d'un dividende d'un montant de 200 000 euros à l'associé unique ; et,
- ii. au versement d'un montant de 170 325 euros sur le compte « Report à nouveau ».

L'associé unique reconnaît en outre qu'il lui a été rappelé qu'au titre des trois exercices précédents, il a été distribué les sommes suivantes :

<u>Exercice</u>	<u>Dividende distribué</u>
2017	0 euros
2018	0 euros
2019	383 723 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION - POUVOIRS A CONFERER

Trois pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie conforme des présentes à l'effet de procéder à toutes les formalités légales de publicité et autres afférentes aux résolutions ci-dessus adoptées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CLOTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui après lecture a été signé par l'associé unique.

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, cursive script that appears to read 'F. MASCARADE'. The signature is written over a horizontal line.

Mr Frédéric MASCARADE